

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1993/NGO/4
18 janvier 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-neuvième session
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA SESSION

Communication écrite présentée par Amnesty International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif (catégorie II)

Le Secrétaire général a reçu la déclaration écrite ci-après, qui est distribuée conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social.

[7 janvier 1993]

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU GUATEMALA

1. En 1992, plus de 100 exécutions extrajudiciaires ont été signalées au Guatemala et l'incidence des persécutions et intimidations, notamment des menaces de mort, a sensiblement augmenté. Dans bien des cas, les violations de droits de l'homme étaient imputées directement à des membres des forces de sécurité. Dans d'autres cas, les responsabilités n'étaient pas clairement établies mais le style et les circonstances des violations laissaient deviner une responsabilité des forces de sécurité.

2. Les observateurs de l'application des droits de l'homme ont été en butte aux attaques toute l'année 1992. Parmi les victimes, on compte des membres du Consejo de Comunidades Etnicas "Runujel Junam" (CERJ) (Conseil des communautés ethniques "Nous sommes tous égaux"), notamment son Président, Amílcar Méndez Urízar. Lui et sa famille ont été menacés et persécutés toute l'année.

En novembre, lui-même et Hector Méndez Doninelli, directeur du Centro de Investigación, Estudio y Promoción de los Derechos Humanos (CIEPRODH) (Centre de recherche, d'étude et de promotion pour les droits de l'homme), et Ronaldo Ochaeta, directeur de la Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG) (Office des droits de l'homme de l'archevêché du Guatemala), ont été accusés par le Président de la République, Jorge Serrano Elías et par le Ministre de la défense, le général José García Samayoa, d'avoir "prêté l'oreille aux propositions de l'URNG, Unidad Revolucionaria Nacional de Guatemala" (Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque), de "briser l'image du pays et de nous faire apparaître comme des sauvages... L'armée ne torture pas, le gouvernement ne torture pas".

3. En mai, José Nerio Osorio, délégué du CIEPRODH à Chiquimula, a été poignardé par deux hommes alors qu'il rentrait chez lui, et des délégués du Centre dans tout le pays ont reçu des menaces. Rigoberta Menchú, la militante pour les droits des autochtones, a reçu plusieurs menaces de mort au cours de ses voyages au Guatemala, de même que beaucoup de ses partisans. Des dirigeants et des membres de la Coordinadora Nacional de Viudas de Guatemala (CONAVIGUA) (Coordination nationale des veuves guatémaltèques), ont reçu eux aussi des menaces de ce genre.

4. Les objecteurs au service dans les patrouilles civiles ont continué à être en butte à des attaques. En avril, Pedro Raguez est mort de coups de poignard et de coups de feu tirés apparemment par deux chefs des Patrullas de Autodefensa Civil (PAC) (Patrouilles d'autodéfense civile) encadrées par l'armée, à Xoljuyú, San Pedro Jocopilas, El Quiché, après avoir été harcelé pour avoir refusé de participer à ces patrouilles. En mai, Esteban Tojín, membre du CERJ, de Cruzché II, département d'El Quiché, aurait "disparu" en ville de Guatemala après avoir reçu des menaces de mort de la patrouille civile locale. En août, on a découvert dans un champ de blé le corps de Catarino Chanchavac Larios, du hameau de San Pablo, à San Pedro Jocopilas; il avait reçu de nombreuses menaces de mort pour avoir refusé de servir dans la patrouille civile.

5. Des syndicalistes ont été aussi la cible d'attaques. En mars, Perfecto Us, du Sindicato de Trabajadores del Instituto Nacional de Electrificación (STINDE) (Syndicat des travailleurs de l'électricité), aurait été enlevé pendant un court laps de temps par des hommes armés qui l'ont battu et menacé de mort s'il persistait dans ses activités syndicales. En mai, les fils de Víctor Hugo Alvarez, secrétaire du STINDE pour les conflits du travail, ont été enlevés pendant plusieurs heures par deux hommes non identifiés alors qu'ils rentraient de l'école à Chimaltenango.

6. Les personnes déplacées à l'intérieur du pays ont été aussi menacées et persécutées. José Jiménez, dirigeant du Consejo Nacional de Desplazados de Guatemala (CONDEG) (Conseil national des personnes déplacées au Guatemala), dans le département de Huehuetenango, a affirmé avoir reçu en février des menaces du dirigeant local des PAC, qui l'accusait d'être guérillero. En août, Marco Antonio Díaz, membre du CONDEG, a été tué par balle chez lui, à Crique Grande, dans le département d'Izabal, par des individus qui, d'après les voisins, étaient des militaires.

7. Amnesty International est particulièrement préoccupée par la sécurité d'environ 2 770 réfugiés qui doivent rentrer du Mexique dans la région de Polígono 14, Ixcán, département d'El Quiché. Cette zone est limitrophe de la zone de Cuarto Pueblo, Ixcán, dans laquelle des unités de l'armée ont lancé une opération aérienne et terrestre à la fin de novembre et au début de décembre 1992. A la suite de cette opération, environ 70 familles habitant à Cuarto Pueblo et Los Angeles, qui auraient subi une violente attaque, auraient fui en territoire mexicain. Au total, 5 000 réfugiés devaient rentrer du Mexique au Guatemala le 13 janvier 1993.

8. Des bombes ont explosé dans les bureaux de l'Asociación de Estudiantes Universitarios (AEU) (Association des étudiants) de l'Université de San Carlos (USAC), en janvier et en octobre. Les explosions d'octobre faisaient suite à des menaces de mort proférées contre des étudiants impliqués dans un procès intenté à l'unité mixte Hunapú (qui regroupe la police nationale, la police du fisc et la police militaire mobile) pour le meurtre d'un étudiant et les coups et blessures infligés à sept autres étudiants en avril. Six agents de la police nationale et de la police du fisc ont été inculpés et condamnés en novembre en liaison avec cette affaire. En revanche, les poursuites intentées contre la police militaire mobile n'ont donné aucun résultat.

9. Au moins cinq étudiants et quatre professeurs ont, semble-t-il, été victimes d'exécutions extrajudiciaires, et beaucoup ont été l'objet de menaces de mort et d'intimidations. En février, Manuel Estuardo Peña, professeur d'histoire, a été tué par balle près de chez lui par deux hommes en civil. Il avait travaillé auprès des personnes déplacées. Lui-même et son assistant à l'université, Pedro Us Soc, avaient reçu des menaces de mort en 1991. Après le décès de Manuel Peña, Pedro Us Soc et sa femme ont reçu de nouvelles menaces et ont dû se cacher.

10. Maritza Urrutia, institutrice, a été enlevée en juillet par des hommes armés, qui, selon elle, étaient des agents de l'armée, interrogée sur ses activités et menacée d'enlèvement sur la personne de son fils de quatre ans. Elle a été libérée une semaine plus tard et a déclaré qu'on avait menacé d'exercer des représailles contre sa famille si elle dénonçait l'incident.

11. Les journalistes ont fait souvent l'objet d'intimidations et de menaces. En mai, Néstor Hernández, rédacteur en chef de Prensa Libre, a quitté le pays à la suite de menaces de mort proférées contre lui et d'un attentat commis contre son père. On pense que ces menaces étaient liées à des articles qu'il avait écrits concernant la procédure judiciaire intentée contre un lieutenant de l'armée accusé d'avoir tué l'anthropologue Myrna Mack en septembre 1990. En décembre, le journaliste Axel Cocón de l'Agencia Guatemalteca de Noticias (Agence guatémaltèque de presse) a quitté le pays à la suite de menaces de mort. En décembre aussi, le président Serrano a critiqué la presse pour avoir orchestré une "campagne de dénigrement" visant à discréditer le gouvernement à propos des droits de l'homme. Quelques jours plus tard, une bombe a explosé au siège de l'Association des journalistes du Guatemala (APG), provoquant des dégâts légers. L'APG avait publié un communiqué réfutant les déclarations du Président.

12. On signale de nombreux cas de torture et de mauvais traitements pratiqués par la police. En juillet, une manifestation pacifique des paysans de Cajolá, Quetzaltenango, a été dispersée violemment par la police antiémeute. Plusieurs paysans, dont une femme enceinte, ont été roués de coups. Le Directeur de la police nationale a nié les bastonnades, déclarant que les paysans s'étaient cogné la tête contre les matraques des policiers. Plusieurs semaines plus tard, deux paysans de Cajolá ont été roués de coups alors que des policiers en uniforme essayaient, semble-t-il, de les enlever. Les enfants des rues n'ont pas cessé d'être battus, attaqués à l'arme à feu et menacés, tant par des policiers en uniforme que par des civils travaillant apparemment avec eux.

13. Dans certains cas, une enquête ou une procédure pénale a été ouverte, suivie d'arrestations et de condamnations. Ainsi, en avril, les quatre agents de police convaincus du meurtre d'un enfant de 13 ans, Nahamán Carmona López, et dont la condamnation avait été annulée, ont été jugés et condamnés à nouveau. Néanmoins, la plupart des responsables de violations des droits de l'homme sont restés impunis, et la procédure pénale, le cas échéant, était souvent entachée de vices de forme et sujette à des lenteurs. Des magistrats, notamment Mario Guillermo Ruiz Wong, Napoleón Gutiérrez Vargas et Héctor Hugo Pérez Aguilera, juges de cour d'appel, ont déclaré avoir reçu des menaces.

14. Dans les quelques affaires portées devant la justice militaire, l'enquête et la procédure ont, semble-t-il, été irrégulières ou sujettes à des lenteurs. En septembre, cinq soldats d'une base militaire d'El Petén ont été condamnés à 30 ans de réclusion pour le meurtre d'un citoyen des Etats-Unis, Michael Devine en 1990. En revanche, le chef du service de renseignements de la base a été acquitté, malgré des témoignages concordants effectués devant le tribunal, selon lesquels il avait ordonné le meurtre.

15. Les enquêtes relatives aux violations commises sous les gouvernements précédents n'ont toujours pas été faites, malgré des demandes répétées de la famille des victimes. Une fois de plus, le projet de loi de 1991 portant création d'une commission nationale d'enquête sur les "disparitions" passées n'a pas réussi à se concrétiser en une loi.

16. En 1992, Amnesty International a reçu moins de rapports de "disparitions" que les années précédentes. En mai, le Guatemala a adhéré au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. En septembre, le Congrès a voté un nouveau code de procédure pénale devant entrer en vigueur en 1993; ce code prévoit que les procès seront menés dans la langue du prévenu, confie la responsabilité de l'enquête pénale au ministère public et accorde au Procureur chargé des droits de l'homme et aux familles des victimes des facilités spéciales pour mener leur propre enquête sur les exécutions extrajudiciaires et les "disparitions".

17. Ce sont là des mesures qui auront peut-être un certain effet sur l'ampleur des violations des droits de l'homme au Guatemala. Toutefois, le gouvernement doit encore prendre des mesures énergiques pour faire des recherches sur les violations passées et mettre un terme à celles d'aujourd'hui. La surveillance de la communauté internationale, notamment de la Commission des droits de l'homme, est indispensable pour que la protection de ces droits enregistre des progrès réels au Guatemala.